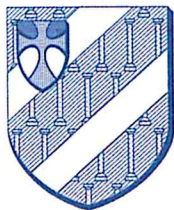


MAIRIE
DE
GIÈVRES
41130



Gièvres, le 1^{er} septembre 2017

Monsieur le Maire de GIEVRES

à

Objet : Transport scolaire

Nos réf. : RM/FG/SD/AN

Madame, Monsieur,

Conformément au règlement des transports scolaires desservant les écoles de GIEVRES, après le temps scolaire, les enfants utilisant le ramassage scolaire, ne seront confiés, aux arrêts déclarés, qu'aux parents, tuteurs ou autres personnes nommément désignées sous réserve qu'une attestation dûment remplie et signée des parents soit établie.

Elle sera valable pour toute l'année scolaire 2017 – 2018.

Exceptionnellement, si vous ou toute autre personne désignée par vous ne pouvez être présent à l'arrêt prévu, vous pouvez contacter par téléphone la mairie (au 02.54.98.60.61) avant 15 heures puis confirmer par courriel afin de désigner une autre personne.

A défaut les enfants seront reconduits au centre de loisirs où les parents pourront les récupérer entre 17h00 et 18h00.

Il y va de la sécurité pour chacun.

La mairie souhaite à tous une bonne rentrée et plein de courage pour ce nouveau départ.

LE MAIRE,
R. MOUGNE



AUTORISATION PARENTALE

TRANSPORT SCOLAIRE

(à remettre sans délai à l'agent communal chargé de la surveillance dans le car)

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Arrêt de car utilisé :

Je soussigné, père, mère, tuteur, (1),
domicilié autorise :

M..... (nom, prénom, qualité)

M.....

M.....

M.....

à prendre mon enfants à l'arrêt du car le soir.

A défaut de présence de ces personnes à l'arrêt, j'autorise les enfants, de 8 ans et plus, ci-dessus à partir seuls.

J'ai pris connaissance de la possibilité de contacter la mairie avant 15 heures afin de désigner exceptionnellement une autre personne.

Si vos enfants ne descendent pas au même arrêt de car tous les jours, merci de l'indiquer ci-dessous:

Lundi:

Mardi:

Mercredi:

Jeudi:

Vendredi:

Ces informations seront valables toute l'année scolaire 2017-2018.

Je m'engage à signaler à la mairie toute décision modifiant cette autorisation.

Date :

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles